

Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste

(Propositions de l'Union Nationale pour le Développement de la Recherche et de l'Évaluation en Orthophonie pour une harmonisation du contenu et de la forme des mémoires)

I - Processus/ étapes/ déroulement

1. questionnement initial

Il est issu de l'observation clinique, de lectures, de rencontres, d'échanges, etc., et concerne une thématique donnée.

2. recherche bibliographique

Elle consiste à situer l'état des connaissances actuelles sur la thématique (différentes approches conceptuelles).

3. élaboration de la problématique

Elle consiste à transformer la question de départ en un questionnement scientifique destiné à :

- faire surgir des questions,
- indiquer des besoins et/ou des phénomènes nouveaux.

4. formulation d'hypothèse(s)

Elle(s) consiste(nt) à transformer le questionnement en une affirmation à valider ou invalider lors de l'expérimentation.

5. méthodologie

Elle consiste à mettre en oeuvre une procédure destinée à confronter la ou les hypothèses théoriques au terrain.

Elle nécessite de présenter la population, le matériel d'investigation, et la procédure d'analyse.

Ces procédures sont différentes s'il s'agit d'études de groupes (constitution de normes dans différentes tranches d'âge ou suivant d'autres variables individuelles, comparaison d'un groupe de sujets pathologiques avec groupe de sujets sains, comparaison de plusieurs groupes pathologiques) ou d'études de cas uniques, voire de cas uniques multiples. Elles diffèrent également selon que la problématique se situe au niveau de l'évaluation ou au niveau de la thérapie.

5.1. population

- choix de critères d'inclusion et d'exclusion
- détermination de variables liées à la population (âge, sexe, niveau socio-culturel, ...)
- études de cas ou de groupes (constitution des groupes en fonction de variables maîtrisées et/ou à étudier)

5.2. matériel

- observations (divers supports : audio, vidéo, etc.)
- outils d'évaluation (tests)
- enquêtes (questionnaire, audit)
- En cas d'études de cas : possibilité d'étude de sujet unique ou d'étude de cas multiples : présentation pour chaque individu de l'anamnèse, du dossier clinique ou médical, des éventuels critères de regroupement.

5.3. recueil et construction des données

- choix des techniques de mesure : qualitative (conduite) ou quantitative (scores, temps, erreurs)
- critères de succès : atteinte d'un seuil, pourcentage, inclusion dans une population orthonormée, etc.

5.4. méthode d'analyse des données

- analyse descriptive
- analyse statistique

6. présentation et analyse des résultats

- présentation des résultats regroupés suivant les hypothèses posées.

7. discussion des résultats

- comparaison des résultats obtenus entre eux
- confrontation aux données de la littérature
- validation ou invalidation de ou des hypothèse(s)

II. Rédaction du mémoire

1. Règles de l'écriture scientifique

- lisibilité
- faire des phrases courtes
- nommer en premier l'objet ou le fait principal
- choisir le temps
- varier les enchaînements
- concision
- clarté, précision, simplicité

1.1. **La lisibilité** : être lisible pour être lu deux facteurs de lisibilité :

- 1) vocabulaire
- 2) structure et longueur de la phrase

1.2. **Phrases courtes et bien construites**

- Limiter à environ 20 mots par phrase
- Rompre la monotonie (utilisation de l'apposition par ex. : «*Le patient, rassuré, accepte volontiers l'examen*»

1.3. **Faire ressortir l'objet ou le fait principal**

- Le mot le plus signifiant doit être placé en début de phrase (effet de primauté) : *Le contexte dans lequel se révèle le trouble...*
- Le dernier mot est également important (effet de récence) : *Nous en connaissons tous de ces enfants qualifiés de cancrés et qui étaient de vrais dyslexiques.*

1.4. **Choisir le temps de conjugaison**

- une **évidence** (dans l'introduction ou dans la discussion) s'écrit au présent
- le **nouveau travail de l'auteur** est décrit à l'imparfait ou au passé composé
 - les **travaux des autres auteurs** sont cités au présent, ou plus rarement au passé composé
 - les **recommandations** sont toujours sous forme impérative (présent)

1.5. **Varié les enchaînements**

- varier les mots permettant de relier les phrases entre elles en choisissant une liaison appropriée : *mais, ou, et, donc, or, ni, car, au contraire, en revanche, à l'opposé, cependant, néanmoins, ...*
- éviter les mots passe-partout : *on, au total, d'où, il s'ensuit, cela, peut-être, on pense que, il semble que, j'ai l'impression que, il est significatif, inutile d'ajouter, double alternative, dans le cadre de, ...*

1.6. **Etre concis**

- l'écrit scientifique n'est pas un roman
- utiliser toujours le même terme pour référer au même objet

- il doit être condensé, sans mots imprécis ou inutiles

1.7. Clarté, précision, simplicité

- donner des chiffres pour parler de quantités
- préférer les mots concrets et les mots spécialisés, éviter ceux dont la précision et le sens initial ont été dévoyés, exemple : *significatif* employé en dehors de tout contexte statistique
- pas ou peu de phrases passives et négatives

2. Ordre des chapitres

- Introduction
- Assises théoriques
- Problématique
- Hypothèse(s)
- Méthodologie
- Analyse des résultats
- Discussion
- Conclusion

2.1. Introduction

- donner au lecteur une idée claire et concise de la thématique abordée
- annoncer le déroulement de la recherche
- se rédige à la fin

2.2. Assises théoriques

- limiter à la thématique et à la problématique
- nécessité de références récentes et variées (exhaustivité des approches, limiter à la littérature scientifique)

2.3. Problématique

- articuler avec les assises théoriques
- transformer la question de départ en un questionnement scientifique destiné à :
 - faire surgir des questions
 - indiquer des besoins et/ou des phénomènes nouveaux

2.4. Hypothèses

- affirmations que la méthodologie devra permettre d'infirmier ou de confirmer

2.5. Méthodologie

- but : faire connaître tous les détails possibles du travail pour permettre la reproduction, l'approbation ou la critique par d'autres
- principe : décrire dans un ordre logique et/ou chronologique l'expérimentation ou l'enquête entreprise
- population

- moyens
- recueil et construction des données

2.5.1. Matériel

- définir la ou les variables
- décrire la population étudiée : âge, sexe, niveau socio-culturel, lieu de vie, etc...
- il est souvent nécessaire de prévoir des groupes pour maîtriser certaines variables et des groupes témoins

2.5.2. Méthodes

- décrire en détails les interventions chronologiques et logiques (*observations, techniques, méthodes thérapeutiques, appareillages, outils, protocoles d'examen, tests,...*)
- informer sur les méthodes utilisées pour évaluer les résultats (*techniques de mesure, critères de succès*)
- utiliser éventuellement schémas, photos, voire vidéos

2.6. Résultats

- classer les résultats dans chacun des groupes annoncés
- vérifier que chacun des groupes ne comporte qu'une seule variable discriminante
- ne pas perdre de vue qu'il s'agit d'établir une relation bien définie entre les variables étudiées
- éviter l'énumération des résultats, les grouper par séries, faire des moyennes et les traiter dans le cadre des statistiques descriptives
- tester la présentation des résultats auprès de collègues
- indiquer les techniques choisies pour faire calculs et comparaisons, analyse et traitement statistique des résultats
- comparer, entre eux, les résultats obtenus dans les différents groupes

2.6.1. Mettre en tableaux et en graphiques :

- ordonner les chiffres dans des classes différentes
- les disposer dans des tableaux
- préférer un histogramme
- titre, légende, unités de mesure

2.6.2. Traiter statistiquement :

- les statistiques descriptives (population, moyenne, médiane, écart-type,...)
- les statistiques inférentielles (test du X^2 ,...)

2.7. Discussion

- comparer ces résultats avec ceux déjà publiés dans la littérature
- valider ou invalider l'hypothèse de travail
- ne pas reprendre in extenso mais reformuler les propos antérieurs
- présenter une interprétation personnelle des résultats

- indiquer les limites et les perspectives de la recherche

2.8. Conclusion

- précise, concise
- reprend quelques éléments de l'introduction et répond aux interrogations qui s'y trouvent
- peut proposer de nouvelles pistes de recherche, des applications pratiques,...
- peut ne pas être individualisée de la discussion

3. Les clés du texte

- nom des auteurs
- titre
- résumé
- mots-clés

3.1. Le titre

- une centaine de signes
- doit refléter précisément le contenu du travail

3.2. Le résumé

- triple fonction : appel, information, documentation
- doit décrire l'hypothèse de travail, exposer la méthodologie, indiquer les résultats les plus significatifs, comparer les résultats à l'hypothèse
- écrit sans alinéa, en un seul paragraphe, sans figure ni tableau
- 250 mots environ, doit être traduit en anglais

3.3. Les mots-clés

- indispensables pour les références documentaires
- entre 5 et 7, classés par ordre de pertinence
- doivent permettre de décrire le travail (descripteurs)
- de préférence issus de thésaurus de mots-clefs : MeSH (Medical Subjects Heading), Index Medicus,...
- traduits en anglais

4. Les références bibliographiques

- de préférence récentes
- penser à utiliser les revues de littérature scientifique
- en aucun cas cours, émissions télévisuelles, sites internet ne constituent des références recevables
- tout auteur cité dans le mémoire doit être référencé en bibliographie et inversement

4. 1. Les références bibliographiques (A.P.A.) : article

- Nom de l'auteur suivi de l'initiale de son prénom. S'il y a plusieurs auteurs, n'en citer que 2 ou 3 et faire suivre de «et coll.» ou « al »
- Année de publication entre parenthèses (ou «accepté» si en cours de publication ou « soumis » s'il n'a pas encore été accepté)
- Titre de l'article
- *Le nom de la revue (éventuellement abrégé)*
- *Tome*
- *Numéro du volume*
- Première et dernière page de l'article

exemple :

- ∪ Rufini, J., Pont-Moser, C., Gaillard, M. (1998). Vieillesse, démence : soigner malgré l'exclusion et les regards mortifères. *Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale*, 20, 43-45.

4. 2. Les références bibliographiques : ouvrage

- Nom de l'auteur (ou des auteurs ou et «col.») et initiale du prénom
- Année de publication entre parenthèses
- *Titre en gras ou italique*
- Numéro de l'édition (si plusieurs)
- Nom de la ville
- Nom de l'éditeur
- Si thèse ou mémoire : titre suivi de «Thèse de l'Université de...»

exemples:

- ∪ Maisondieu, J. (1989). *Le crépuscule de la raison*. Paris : Centurion.
- ∪ Silvie, B. (2003). *Comparaison de situations de communication chez deux sujets déments*. Mémoire pour l'obtention du DESS psychologie gérontologique normale et pathologique de l'Université d'Angers.

4.3. Les références bibliographiques : références de chapitre

exemple :

- ∪ Rousseau, T. (1998). Prise en charge cognitivo-comportementale des troubles de la communication dans la DTA. In M.C., Gely-Nargeot, K., Ritchie, J., Touchon, (Eds.), *Actualités sur la maladie d'Alzheimer et les syndromes apparentés* (pp. 567-572). Marseille : Solal.

4.4. les références bibliographiques : dans le texte

exemple :

- ∪ HARVARD
- Appellant (texte) : Nom (date) *Dupont (1998)*
- Appelé (liste) : Nom (alphabet)

5. Annexes

- doivent y figurer tous les éléments nécessaires à la reproduction de l'expérimentation et à la vérification des résultats, les éventuels documents

utilisés au cours de l'expérimentation (modèle(s) de courrier, de consentements, ...)

- ne doivent pas représenter plus du ¼ du mémoire

6. Modèle de présentation

- couverture
- page blanche
- 2^{ème} de couverture
- remerciements
- sommaire paginé
- introduction
- Assises théoriques
- Problématique
- Hypothèse(s)
- Méthodologie
- Analyse des résultats
- Discussion
- Conclusion
- table des matières
- bibliographie
- glossaire(facultatif)
- annexes
- 4^{ème} de couverture (résumé, mots-clés, nombre de pages total, nombre de références bibliographiques)

Couverture :

- nom de l'université
- nom du centre de formation
- « mémoire présenté en vue de l'obtention du CCO »
- titre du mémoire
- année universitaire
- nom et prénom de l'étudiant
- nom et prénom du directeur de mémoire ès qualités

Mise en page :

- police uniforme: Time 12
- interligne : 1,5
- justifié
- autres : à voir localement
- citations en italiques et entre guillemets
- pas de recto-verso
- pagination

III. La soutenance

1. Comment dire

- respecter le temps de parole
- pas d'improvisation mais de la spontanéité
- utiliser un support visuel
- de la concision
- parler pour être entendu
- maîtriser l'usage du matériel (micro, transparents, diapos, vidéo,...)

2. Les supports visuels

- bonnes conditions de projection
- limiter le nombre et le volume des tableaux

3. Les diapositives de texte

- limiter le contenu (*20 mots, 5 à 6 lignes*)
- formules concises
- accroche journalistique